

Avis public



DÉROGATIONS MINEURES N^{OS} DM 3001374509 ET 3001380806

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 12 mars 2018, à 19 h, en la salle du conseil, 13665, boulevard de Pierrefonds, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles suivants :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3001374509	5161, rue de Gaulle

Permettre en zone résidentielle H1-3-126, pour un bâtiment résidentiel existant, l'ajout d'un solarium en cour arrière à 4,5 m de la ligne arrière au lieu du minimum requis de 5 m.

Étude	Lieu de dérogation
DM 3001380806	4931, rue Geneviève

Permettre en zone résidentielle H1-3-164, pour l'agrandissement projeté d'un bâtiment existant, que le plancher du rez-de-chaussée soit à 2,3 m au-dessus du niveau du centre de la rue au lieu du maximum permis de 2 m.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce quatorzième jour du mois de février de l'an 2018.

Suzanne Corbeil, avocate
Secrétaire d'arrondissement

/rl